

# Bourse « Jeunes bénévoles vendéens »



VENDÉE  
LE DÉPARTEMENT



La bourse « *Jeunes bénévoles vendéens* » est destinée aux jeunes de 16 à 25 ans investis bénévolement dans une association vendéenne pour les aider à financer leur permis de conduire ou leurs études.

**Dossier de candidature à remettre avant le 1<sup>er</sup> octobre 2018**

*Dispositif d'aide proposé et financé par le Conseil Départemental de la Vendée dans le cadre du plan de soutien au bénévolat « Vendée Double Cœur ».*

Encourager, valoriser et montrer en exemple les jeunes qui s'impliquent bénévolement au service des autres. Tel est l'objectif de la bourse « Jeunes bénévoles vendéens » proposée par le Conseil départemental dans le cadre de son Plan Vendée Double Cœur.



## Quelles sont les conditions pour bénéficier de cette aide ?

Pour être éligible, le candidat doit :

- avoir entre 16 et 25 ans,
- être domicilié en Vendée ou rattaché fiscalement à l'un de ses parents domicilié en Vendée,
- être impliqué bénévolement dans une ou plusieurs associations vendéennes :
  - ↳ Si le candidat a moins de 18 ans (né entre le 1/01/2001 et le 31/12/2002), il doit pouvoir démontrer son implication active depuis au moins un an (depuis septembre 2017) dans les projets ou le fonctionnement d'une association
  - ↳ Si le candidat a plus de 18 ans (né entre le 1/01/1993 et le 31/12/2000), il doit faire la preuve d'une responsabilité dans le bureau d'une association depuis au moins un an (depuis septembre 2017) ou démontrer son implication concrète, régulière et personnelle depuis au moins deux ans (depuis septembre 2016) dans un ou plusieurs projets associatifs.
- suivre des études supérieures ou envisager de passer l'examen du permis de conduire (B).

## Comment déposer son dossier ?

Chaque jeune intéressé par le dispositif peut consulter le règlement et retirer le dossier de candidature en téléchargement sur [www.benevolat.vendee.fr](http://www.benevolat.vendee.fr) - Rubrique Le Plan Vendée Double Cœur.

Le dossier est à transmettre au Conseil Départemental de la Vendée avant le 1<sup>er</sup> octobre 2018 aux coordonnées suivantes :

Conseil Départemental de la Vendée  
Service Culture Jeunesse  
40 rue du Maréchal Foch  
85923 LA ROCHE SUR YON Cedex 9

Ou

en version numérisée par  
courriel à l'adresse suivante :  
[vendeedoublecoeur@vendee.fr](mailto:vendeedoublecoeur@vendee.fr)

Renseignements : [vendeedoublecoeur@vendee.fr](mailto:vendeedoublecoeur@vendee.fr) - 02 51 37 14 17

